

Copie de
Loris

T-04

DIST Thème 4 HGGSP

Thème 4 : identifier, protéger, valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques »

Observations.

Sujet : dissertation. Durée : 2h

« Protection et usages politiques du patrimoine depuis le XIXe siècle. »

Introduction

La révolution française a causé une véritable prise de conscience vis-à-vis du patrimoine à cause de la destruction de monuments durant cette période. Il va alors s'imposer en France une politique patrimoniale. Le patrimoine peut consister en un bien collectif qui peut être utilisé de différentes façons notamment de manière politique pour unir la nation, montrer la puissance d'un état ou bien à des fins économiques, ceux qui peut entraîner des tensions. La protection quant à elle consiste à œuvrer pour préserver le patrimoine notamment avec l'UNESCO dont la tâche a été donnée en 1972 de ^{classer} ~~protéger~~ les sites historiques dans la ~~la~~ liste du patrimoine mondial. Nous verrons comment le patrimoine est protégé et utilisé politiquement depuis le XIXe siècle. Dans un premier temps nous verrons la construction d'un patrimoine national depuis le XIXe siècle puis l'utilisation du patrimoine à des fins politiques et par finir qu'il existe des tensions sur l'usage politique du patrimoine.

Nous définir
la notion de
patrimoine

Première partie

Dans un premier temps il y a la construction d'un patrimoine national qui se caractérise par la mise en place de la construction d'une identité nationale avec la mise en place des États nations. En France elle se caractérise par le mythe des gaulois mis en place par Napoléon III. Il souhaite unir la France autour d'une civilisation et d'un héros qui est Vercingétorix. Il est

1/5

Première partie (suite)

+ développer l'argument

accepté sur la notion de protection

pas claire l'argument explique ce qui change entre les deux

représenté comme un héros puissant qui a repoussé le grand Empire Romain notamment durant la bataille d'Alésia en -49 av J.-C. Napoléon III va notamment ordonner et financer le site d'Alésia en 1837. De plus s'il l'on prend l'exemple du Panthéon, (monument où sont enterrés les personnes ayant œuvré pour la France) un touriste n'aura pas la même vision qu'un français sur ce monument et c'est ce qu'il montre que le patrimoine a une vision identitaire.

Le patrimoine est aussi un élément qui ne se fige pas dans le temps, il y a de nouvelles façons d'utiliser le patrimoine. On le voit avec le musée du Louvre et l'installation de la pyramide en 1989 qui avait suscité beaucoup de débat à l'époque car les personnes disaient que ceci était la dimension identitaire du musée. Aujourd'hui on voit que la pyramide fait partie de la culture française. De plus on peut maintenant visiter certains monuments de patrimoine avec internet, c'est le cas de la chapelle Sixtine qui dans son site web permet une visite gratuite de la chapelle (en se déplaçant en utilisant de manière manégré) ce qui fait que c'est accessible à tous.

Le patrimoine bien qu'étant un élément majeur sur la construction d'une nation, on peut voir que celle-ci bénéficie d'autre voyage

Deuxième partie

puis nous pouvons voir une utilisation du patrimoine à des fins politiques, tout d'abord à ~~par~~ au XIX^e siècle. On peut voir ceci avec le Château de Versailles fondé en 1661 à la demande du roi Louis XIV. Le Château va être utilisé par Napoléon I^{er} qui va le mettre ~~en~~ service de l'Etat, notamment avec la création d'Assemblée dans certains des bâtiments du château. En 1837 il sera classé ~~par Napoléon III~~ au musée d'histoire nationale, ~~Puis lors avec la~~ il y a pour but d'en faire un élément historique de l'histoire française, ils ne veulent pas que

Copie de Lina, extrait.

Sujet de dissertation : Contrôler le Proche-Orient (333-164 av. J.-C.)

Durée : 2h40

Introduction (p.2)

de comprendre le contrôle du Proche-Orient de manière polyémique. De plus, le sujet nous pousse à nous interroger sur les raisons par lesquelles le Proche-Orient apparaît comme une zone à contrôler. En effet, la domination du Levant devient à la mort d'Alexandre III, plurielle et émergeent alors de multiples volontés de contrôler ce territoire ce qui en fait une zone d'affrontement majeure à partir de la fin du IV^e siècle avant JC.

Nous nous demanderons ainsi en quoi la nécessité de contrôler le Proche-Orient fait-elle de cet espace géographique un théâtre majeur des affrontements entre 333 et 164 avant JC.

Tout d'abord nous verrons quelles sont les raisons qui poussent à vouloir contrôler le Proche-Orient, ensuite nous montrerons par quels moyens il est possible d'établir son contrôle au Proche-Orient avant de voir comment le maintenir.

Première partie

Il semble dans un premier temps que la volonté d'établir son contrôle au Proche-Orient soit le résultat de motivations diverses.

En effet, une des raisons par lesquelles le Proche-Orient apparaît comme une zone à contrôler peut être les intérêts géostratégiques que cet espace représente. Étant donné le découpage qui a eu lieu de l'empire d'Alexandre III à sa mort*, plusieurs généraux possèdent des territoires plus ou moins grands. Un tel morcellement peut éveiller les intérêts personnels de chacun concernant la

* en
av JC

Première partie
(suite)

protection voire l'élargissement de leur territoire. En cela, le Levant, ou une partie du Levant peut représenter une zone importante dans les stratégies géopolitiques de chacun. Par exemple, à l'issue de la bataille d'Ipsos en 301, les Séleucides récupèrent au détriment des Lagides une grande partie du Levant. Or, ce territoire est essentiel aux Lagides pour protéger l'Égypte et plus précisément Alexandrie, cœur de l'empire Lagide. Le fait que le Proche Orient représente un tel intérêt géostratégique est la raison par laquelle ce territoire devint le théâtre de guerres incessantes au III^e siècle avant JC, lors des guerres de Syrie de 274 à 168 avant JC. Cet exemple montre bien en quoi les intérêts géostratégiques que représente cet espace, peuvent être une des raisons de vouloir le contrôler.

Une autre raison pouvant être évoquée est la volonté de s'affilier à un certain héritage historique. En effet, le contrôle étant en mesure d'imposer sa volonté, il peut s'agir de vouloir imposer une certaine vision de ce que doit être hellénisme, à savoir ce qui est inhérent au monde grec, à ses pratiques, sa culture, ses institutions, etc. En effet, la volonté de contrôler le Proche Orient peut par exemple résulter du modèle hégémonique qu'Alexandre avait en tête au moment de sa mort. En ce sens, plusieurs Diadoques, c'est à dire les généraux qui se sont partagé l'empire d'Alexandre, ont tenté de s'approprier de nombreux territoires, dont le Levant, afin de devenir des "nouveaux Alexandre" et organiser un empire unifié. C'est notamment le cas

**Première partie
(suite 2)**

d'Antigone et de ses prétentions impérialistes qui ne cessent de s'accroître jusqu'en 301 avant JC où ils sera vaincus par d'autres Diadoques à Ipsos.

Enfin, il semble qu'une des autres raisons qui puissent pousser à vouloir contrôler le Proche-Orient soit les ressources naturelles inhérentes à ce territoire. En effet le contrôle d'un territoire peut se révéler bien utile s'il possède des ressources bénéfiques à l'empire. Notamment, une des ressources majeures du Levant qui s'étend jusqu'à Chypre est sa côte le long de la Méditerranée. Cette accès direct à la Mer peut être un atout majeur pour le commerce mais également pour stocker des flottes utiles à la guerre et améliorer ses techniques de défenses maritimes. Par exemple, le contrôle du Proche-Orient par les Séleucides n'est ce type d'intérêt, notamment avec la création de la tétrapole syrienne dont certaines villes comme Antioche sur l'Oronte, comprenant un port, est particulièrement utile au développement du commerce séleucide. Le contrôle de ce genre de territoire permet d'une certaine manière la prospérité de l'empire.

Ainsi, nous avons vu en quoi les raisons qui poussent à vouloir contrôler le Levant son multiples. Nous allons maintenant nous interroger sur les manières d'obtenir le contrôle de ce territoire.

Fin de la première partie